

Carte du territoire

Les membres discutent d'espacer la mise à jour de la carte une fois aux cinq ans pour minimiser les frais. Ils échangent sur les utilisations potentielles de la carte (p. ex. carte interactive sur le site Internet). Ils décident de fixer une rencontre du sous-comité communications pour discuter des critères et objectifs de l'élaboration de la carte. Il est également décidé d'utiliser les ressources des partenaires directs (p. ex. GNC, MELCC) pour préparer la carte. Si la nouvelle carte n'est pas prête à temps pour l'envoi du rapport annuel, la carte de l'an dernier sera utilisée.

Implantation du « cloud » pour les membres

La directrice exécutive explique que le secrétariat va communiquer par courriel à chacun des membres les informations pour se connecter au nuage du CCEBJ. Chaque membre pourra ainsi tester leur accès afin de vérifier s'il n'y a pas de mesures de sécurité mises en place par leur organisation bloquant l'accès. L'accès au nuage permettra aux membres d'accéder aux documents relatifs aux réunions du comité et des sous-comités et également d'en enregistrer. La directrice exécutive va également créer un calendrier des événements et le mettre à la disposition des membres.

Suivi postes (membres) à combler

La nomination d'Alexandre-Guy Côté (Canada) sera officialisée sous peu, tout comme celle de Caroline Chabot (Québec). Il restera alors un membre à nommer pour le Canada (le processus de nomination est en cours).

Prochaines réunions

La directrice exécutive rappelle qu'il a été décidé de tenir les deux prochaines réunions sur le territoire, soit une au début du mois de juin (réunion 216) et une seconde en septembre (réunion 217). Pour la réunion 216, qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin, les membres discutent de lieux potentiels et suggèrent Wemindji, avec Chibougamau comme option alternative. La directrice exécutive entrera en communication avec la ou les personne(s) qui seront recommandée(s) par un membre pour s'informer de la possibilité de tenir la réunion à cet endroit. Pour la réunion 217 qui aura lieu à Waskaganish, les membres échangent sur les dates potentielles et proposent de faire un Doodle pour trouver les meilleures dates. La directrice exécutive fera un suivi pour les deux réunions.

DOSSIERS

Mines et développement minier

Le MERN a tenu une consultation à travers le Québec du 19 novembre 2019 au 7 février 2020 sur la réflexion de la place du Québec dans le développement des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Le CCEBJ a participé aux réunions d'informations du 16 décembre 2019 à Montréal et du 23 janvier 2020 à Oujé-Bougoumou. Les membres discutent des enjeux que représentent la formation, la transformation, le transport et l'implication des communautés dans le développement des MCS. Il est important aussi de considérer l'interrelation entre les dossiers des changements climatiques, le PECC et le développement minier. La directrice exécutive décrit les commentaires envoyés au MERN.

L'analyste rappelle aux membres que le CCEBJ a été impliqué dans les travaux préliminaires au sujet de la révision de la Loi sur les mines en 2019.

La présidente offre un survol de la Grande Alliance, entente signée la semaine précédente, et discute des objectifs et implications de l'entente.

Effets cumulatifs

L'analyste fait un retour sur le Forum Autochtone sur les Effets Cumulatifs a eu lieu du 4 au 6 février 2020. Il explique que l'objectif du Centre Autochtone sur les Effets Cumulatifs est de bâtir et renforcer les capacités des communautés autochtones en matière d'évaluation, de surveillance et de gestion des effets cumulatifs. Il a assisté au forum où il y avait environ 500 participants et 270 communautés représentées; 90% des participants provenant de l'ouest du Canada. Il résume ce qui a retenu son attention lors de sa participation au forum. Les membres échangent sur l'information émanant des présentations auxquelles l'analyste a assisté et apportent des pistes de réflexion pour les actions à entreprendre. Les membres du sous-comité s'entendent pour se rencontrer le 26 mars 2020 pour discuter des prochaines actions du CCEBJ dans ce dossier pour ensuite planifier une rencontre avec le COMEX.

PAFIT

Un rapport préliminaire a été présenté la veille lors d'une réunion du sous-comité avec le consultant. Les entrevues en cours devraient terminer à la mi-mars. Le 2 avril prochain, le rapport et les recommandations en version française sera soumis aux membres pour adoption avant d'être envoyé au ministère avant le 10 avril 2020, date butoir. La traduction du rapport sera effectuée par la suite et le sous-comité décidera des actions de dissémination à entreprendre.

Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

Mmes Susan Winger et Marcelle Chabot de l'ACÉI présentent les grandes lignes de la nouvelle loi. Elles décrivent les principes (promotion de la durabilité; intégration de l'information scientifique et des connaissances autochtones; participation significative du public; réconciliation et partenariat avec les Peuples autochtones; un projet, une évaluation; et prévisibilité, transparence et réalisation en temps opportun) ainsi que les éléments clés de la loi (gestion des évaluations d'impact par une seule agence, mobilisation et planification en amont, élargissement de la portée de l'évaluation, coordination des activités de consultation de la Couronne, études régionales et stratégiques plus étendues, décisions prises dans l'intérêt public). Elles décrivent également le type de projets qui sont soumis à la loi, les règlements pour la mise en œuvre, les types d'évaluations et les étapes principales du processus. Elles mentionnent également que plusieurs guides et d'autre matériel d'orientation sont actuellement disponibles sur le site Internet de l'Agence et que ces outils seront bonifiés dans les prochains mois.

Par la suite, elles se concentrent sur les aspects participatifs de la loi, en commençant par décrire les éléments permettant d'affirmer la réconciliation avec les Peuples autochtones et les impacts sur les Peuples et leurs droits. Elles expliquent comment les Autochtones pourront participer aux évaluations d'impact avec une approche de coopération et de collaboration (p. ex. les instances Autochtones auront accès à davantage moyens de coordination pour s'occuper de certaines tâches reliées aux évaluations). Elles décrivent également comment les connaissances autochtones seront intégrées dans les évaluations. Finalement, elles présentent les actions permettant d'établir des relations et accroître la capacité des communautés à participer aux évaluations.

Suite à la réunion, la directrice exécutive pourra partager la présentation et d'autres informations pertinentes avec les membres.

Changements climatiques

Présentation de la Stratégie fédérale de développement durable

Mmes Gail Haarsma et Rebecca Shewfelt de Environnement et Changement climatique Canada présentent la nouvelle stratégie fédérale de développement durable via téléconférence. Elles décrivent les enjeux de la stratégie et les grands principes. Par la suite, elles décrivent les efforts de consultation qui ont été déployés

pour l'élaboration de la stratégie. L'équipe a eu des commentaires des provinces, territoire et municipalités, des peuples autochtones, des entreprises et organisations industrielles, des ONG, des universitaires et du grand public. Plus de 500 commentaires ont été envoyés lors de la période de 120 jours de consultation publique. De plus, plus de 40 présentations et webinaires ont permis de rejoindre plus de 1000 participants.

Les présentatrices résument les commentaires qui ont été entendus et qui précisent les priorités des Canadiens en matière de développement durable : mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques; énergie renouvelable et transition équitable pour les travailleurs; véhicules zéro émission; sensibilisation et éducation; équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement; liens entre l'agriculture, l'utilisation des terres et la santé humaine; conservation des écosystèmes; planification urbaine durable; gestion de l'eau; appui à la réconciliation; et progrès liés à l'économie circulaire. À partir de ces commentaires, ils ont ajouté une cible pour les véhicules zéro émission, révisé l'objectif sur l'alimentation durable pour faire ressortir les mesures portant sur la compétitivité et la santé, renforcé les cibles dans l'ensemble de la stratégie, élargi la série d'indicateurs et de mesures de rendement utilisés pour faire le suivi des progrès, et clarifié les liens entre les cibles, les indicateurs et les plans d'action.

Elles expliquent ensuite que les modifications à la *Loi fédérale sur le développement durable* entreront en vigueur en décembre 2020, modifications qui amélioreront la collaboration et la communication, et augmenteront les mesures de transparence tout en maintenant un dialogue continu avec la population.

La directrice exécutive sera en mesure de partager l'information avec les membres suite à la réunion.

Suivi PECC

La directrice exécutive informe les membres qu'une réunion téléphonique est prévue ce vendredi avec la personne responsable au MELCC pour discuter de la finalisation du rapport de la consultation qui s'est tenue en novembre 2019 à Oujé-Bougoumou. Le comité de planification et les membres qui étaient présents seront également mis à contribution. Les membres décident que le secrétariat continuera de travailler avec le MELCC à la préparation du rapport de consultation afin de pouvoir le rendre disponible le plus tôt possible.

Feuillets d'information

La directrice exécutive explique que l'objectif est de rendre l'information (note : provenant du rapport publié en 2018) plus accessible au public de l'ensemble du territoire. Le défi est de trouver la bonne formule, le bon moyen de communication axé à la fois sur la vulgarisation de l'information et l'utilisation d'un support visuel. Pour l'instant, une proposition a été soumise par une boîte externe. La directrice exécutive partage aux membres l'idée de demander à l'Association des communicateurs scientifiques du Québec de partager un appel de soumissions avec ses membres. Les membres qui ont des suggestions ou recommandations pour des compagnies ou individus qui pourraient réaliser ce projet les feront parvenir au secrétariat.

Loi sur la qualité de l'environnement

Projet de Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

L'analyste rappelle aux membres que le CCEBJ participe à la création de ce règlement depuis le début. Pour le projet de règlement REAFIE sorti le 19 février dernier, une période de consultation de 60 jours est ouverte et le CCEBJ doit envoyer ses commentaires d'ici le 19 avril prochain. Le sous-comité va se rencontrer le 13 mars à Montréal pour discuter du projet de règlement (REAFIE) et de la rencontre avec le Centre de contrôle environnemental du Québec et le bureau régional Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec du MELCC.

Rencontre avec le bureau régional

L'objectif de la rencontre avec le bureau régional sera discuté avec le sous-comité lors de la rencontre du 13 mars prochain.

Évaluation environnementale stratégique

L'analyste demande aux membres s'ils sont au courant de développements dans ce dossier. Pour l'instant, il n'y a pas d'évolution, et le comité va continuer de se tenir informé.

Projet de loi 46

L'analyste mentionne que l'analyse du projet de loi est terminée et qu'il reste à finaliser la note d'information qui sera envoyée aux membres par la suite. Il partage aux membres ses suggestions de commentaires tels que le besoin de préconiser la création d'un seul registre centralisé, au lieu de plusieurs registres différentes, pour faciliter une navigation un accès simple pour les citoyens. Il suggère également que le MELCC élabore un document expliquant l'harmonisation des différentes initiatives en cours actuellement (ex. politique québécoise sur les réserves fauniques, Plan Nord, réflexion sur les minéraux critiques et stratégiques, etc.) avec la bonification du réseau d'aires protégées au Québec selon les dispositions du projet de loi 46. Le CCEBJ sera prêt pour envoyer ses commentaires lorsque le projet de loi sera rendu à l'assemblée nationale, mais pour le moment, l'attention est portée sur le REAFIE et le PAFIT dont les échéances sont plus serrées.

AJOURNEMENT

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Révisé par Graeme Morin, analyste en environnement

Adopté le 3 juin 2020

